

Bulletin Spirite

DE LIÈGE

ORGANE MENSUEL DE LA

Fédération Spirite de la Région de Liège

ABONNEMENT :

Belgique, par an, fr. 1.10.

Étranger, par an, fr. 2.00

Tous les abonnements partent du 1^{er} janvier; ceux souscrits dans le courant de l'année sont servis avec les numéros parus de l'exercice en cours.

On s'abonne sans frais à tous les bureaux de postes.

SOMMAIRE :

1. Avis — 2. Assemblée générale. — 3. Comité National. — 4. Conseil fédéral. — 5. En communication avec les morts. — 6. Nécrologie. — 7. Bibliographie.
-

Rédaction et Administration: 17, quai Sur-Meuse, Liège

L'Administration du Bulletin rend compte de tout ouvrage qui lui sera envoyé.

- 1909 -

LIÈGE, IMPRIMERIE V. CARPENTIER,
RUE VIVIHOUE, 19.

FÉDÉRATION SPIRITE BELGE

Comité national

Président : MM. le chevalier *Le Clément de Saint-Marcq*, à Anvers ;
Vice-Président, *J. Fraikin*, à Liège ; Secrétaire-général : *J. Van Geebergen*, à
Roux ; Secrétaire-adjoint : *Van Marck*, de Lummon (Namur) ; Trésorier, *O.
Houart*, à Lize-Seraing ; Assesseurs : *G. Arsouze*, à Liège ; *Beyns*, à Uccle-
Stalle ; *Pierrard*, à Bruxelles ; *E. Wéry*, à Jemappe ; *Binon*, à Arlon ; *Ducène*,
à Charleroi.

Suppléants pour Liège : *Barhon, Cabolet*.

Pour Charleroi : *E. Dumont, Guain*.

Pour Mons : *H. Pothier*.

FÉDÉRATION SPIRITE DE LA RÉGION DE LIÈGE

Bureau permanent du Spiritisme pour la province de Liège

COMITÉ :

Siège social et Secrétariat : 17, quai Sur-Meuse, Liège.

Président : MM. *J. Fraikin* ; Vice-Président, *Barhon* ; Secrétaire, *G.
Arsouze* ; Secrétaire-adjoint, *F. Laloux* ; Trésorier-Propagande, *D. Wathieu* ;
Trésorier-Enterrements, *L. Faignaux* ; Trésorier-adjoint : *Gilles Cabolet* ;
Commissaires : *J. Closset, L. Wathelet, O. Houart*.

Conseil fédéral

composé des délégués élus par chaque groupement adhérent à la F. S. L.

GROUPES FÉDÉRÉS

Société l'Union Spiritualiste de Liège, fondée en 1878. Dirigée par un
Comité ; local : quai Sur-Meuse, 17, Liège. — Séance d'études
les dimanches à 4 heures. — *Bibliothèque de 400 volumes*, ouverte
avant et après les séances d'études. Vente de livres spirites, prêts de
livres à toute personne qui en fait la demande par écrit.

Société l'Union Spirite de Liège, fondée en 1883, dirigée par un Comité ;
local Café de l'Horloge, rue St-Hubert, à Liège. — Séances d'études les
dimanches à 4 heures et le mercredi à 8 heures du soir. *Bibliothèque*,
vente de livres spirites.

Cercle liégeois d'Etudes Spirites, fondé en 1890, dirigé par un Comité ;
local : rue Saint-Hubert, 4, à Liège. Séance d'études le dimanche à 6 h.
Bibliothèque.

Cercle central Spirite, de Liège, fondé en 1907, dirigé par un Comité ;
local : Café du Centre, place Cockerill, à Liège. *Bibliothèque*, séances
d'études, le dimanche à 4 heures.

Bulletin Spirite

DE LIÈGE

ORGANE MENSUEL DE LA

Fédération Spirite de la Région de Liège

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 17, QUAI SUR-MEUSE, LIÈGE

ABONNEMENT :

BELGIQUE
par an, fr. 1,10.



ETRANGER
par an, fr. 2.00.

SOMMAIRE :

1. Avis. — 2. Assemblée générale. — 3. Comité National. — 4. Conseil fédéral. — 5. En communication avec les morts. — 6. Nécrologie. — 7. Bibliographie.
-

AVIS

Les cartes de convocation aux enterrements spirites seront dorénavant faites par le Secrétaire fédéral. En conséquence, en cas de décès d'un membre affilié, le délégué ou la famille doit en informer immédiatement le Secrétaire de la Fédération, quai Sur-Meuse, 17, Liège.

M. Feigneau ayant donné sa démission de trésorier des Enterrements, nous prions les Présidents et délégués des Groupes affiliés de faire le règlement des enterrements au local de la Fédération jusqu'à la désignation du nouveau Trésorier.

* * *

Lors des assemblées générales, il y a des membres qui interpellent le Comité sur tel ou tel point qui n'est pas à l'ordre du jour, ce qui fait que les assemblées se prolongent au-delà de toute limite. Nous rappelons que toute demande d'interpellation doit en indiquer l'objet et être adressée au Président, deux jours au moins avant l'Assemblée.

Le Comité de la *Fédération Spirite de la région de Liège* informe les membres que si l'on obtient du médium Péters qu'il donne des séances à Liège, il faut pour y être admis, qu'ils soient possesseurs de la carte de la F. S. B. pour l'année sociale 1909-1910 (carte orange). On peut retirer ces cartes chez le Secrétaire de la Fédération, ainsi que le compte-rendu du Congrès de Jemappes.

* * *

La brochure du docteur Dusart, traduite en flamand, est à la disposition des membres flamands de la Fédération. S'adresser au Secrétariat. Sous peu paraîtra un recueil de prières en flamand.

* * *

A partir du Dimanche 3 Octobre, les séances d'études qui avaient été suspendues pendant la saison d'été, auront lieu tous les dimanches, à 4 heures, en son local, quai Sur-Meuse, 17.

* * *

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro un long article de notre rédacteur M. Gilles Cabolet, en réponse à un article de la *Gazette de Liège*.

LE COMITÉ.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Comité et le Conseil Fédéral ont l'honneur d'inviter les membres de la Fédération à la *Réunion Obligatoire*, qui aura lieu au local, le 17 Octobre, à 3 heures.

ORDRE DU JOUR :

1. *Lecture des procès-verbaux ;*
2. *Reddition des comptes ;*
3. *Revision des Statuts et approbation des discussions du Conseil ;*
4. *Mutuelle d'enterrements ;*
5. *Vœux du Congrès 1909 ;*
6. *Congrès de 1910.*

Nous espérons que tous les membres se feront un devoir d'assister à cette réunion très importante.

Nous faisons remarquer que le Règlement interdit de faire séance les jours d'Assemblée générale.

Recevez, chers Frères et Sœurs en Croissance, nos fraternelles salutations.

POUR LE COMITÉ :

Le Secrétaire,
G. ARSOUZE.

Le Président,
J. FRAIKIN.

RÉUNION DU COMITÉ NATIONAL

Le Comité National s'est réuni à Bruxelles le 12 septembre dernier. La séance s'ouvre à 2 h. 1/4 sous la présidence M. le Chevalier Le Clément de Saint-Marcq. Etaient présents MM. Fraikin, Houart, Bridoux, Arsouze, Wéry, Beyns, Piérard et Van Geebergen, secrétaire.

M. L. Van Marcke de Lummen s'est fait excuser.

Le secrétaire lit le procès-verbal de la dernière séance d'avril. Ce procès-verbal est approuvé sans observation.

M. le Président aborde la discussion des points à l'ordre du jour : I. Examen des propositions de M. Fraikin, concernant la création d'un organe officiel de la Fédération nationale.

La création votée à Jemappes, il ne reste plus que l'organisation. Il faut constituer un conseil d'administration et un comité de rédaction. Certaines propositions officieuses étant parvenues au Conseil pour une fusion en une seule revue de toutes les publications spirites belges, le Comité décide d'entamer des négociations avec ces différents périodiques et de surseoir à la constitution du Conseil d'administration jusqu'en octobre prochain. Ce Conseil décidera des différents détails d'organisation. Le Secrétaire apporte quelques renseignements sur le prix de l'organe à créer et sur les moyens de faire face aux dépenses. Ces points sont ajournés. Passant ensuite à la constitution du Comité de Rédaction, le Comité appelle unanimement au poste de Directeur M. Van Geebergen, auquel s'adjoindront toutes les bonnes plumes de nos Sections locales.

II. Examen des vœux votés au Congrès de Jemappes.

Le premier vœu de la Section de propagande qui a pour but de favoriser dans chaque Fédération, le déplacement des jeunes conférenciers chargés de traiter un sujet choisi dans chaque groupe, recevra sa pleine exécution. Des orateurs sont choisis dans chaque section et donneront chacun trois fois la même causerie dans les groupes où ils seront appelés. Anvers désigne MM. Tuyttens et Debaaker ; Liège : MM. Cabolet, Arsouze, Laloux ; Charleroi : MM. Bridoux, Goes, Ducène ; Mons : MM. Wéry et Pirotte ; Namur : Van Marck et Gobert ; Bruxelles : MM. Pierrard, Bouillon. Ces divers orateurs nous donneront un ensemble de 30 causeries en dehors des grandes conférences.

M. le Président annonce que la traduction en flamand de la brochure du Dr Dusart est activée et que le livre nous arrivera incessamment, ainsi qu'un petit livre de prières en flamand.

Il rappelle aux divers chefs de section l'urgence d'envoyer aux Directeurs des Maisons du Peuple et Cercles populaires, l'offre de notre bibliothèque de fond.

M. Houart propose de placer à la disposition des délégués nationaux, une bibliothèque gratuite ; celle-ci serait annoncée au public par une plaque émaillée apposée à la devanture de la demeure du délégué. M. Arsouze est chargé de la confection de ces plaques. Le Président insiste vivement auprès des comités locaux pour l'établissements de délégué là où aucun groupe ne fonctionne.

M. Houart propose également l'inscription de ces délégués dans l'*Index* qui vient de paraître.

Concernant l'Exposition Spirite de 1910, à Bruxelles, M. le Président continue les pourparlers ; jusqu'ici aucun emplacement n'est fixé.

Les sections de photographie étant munies chacune à présent d'un appareil stéréoscopique, M. le Président les invite à publier éventuellement les résultats obtenus, surtout maintenant que nous aurons un organe officiel.

Pour les commissions de récolement, le Comité est invité à leur donner toute l'activité nécessaire dans les groupes et en dehors des groupes. Le récit des faits obtenus, vus ou entendus, sera accueilli avec plaisir par notre revue.

Vœu concernant la Mutualité et la Caisse de retraite

M. le Président lit la consultation demandée à M^e Franck, du barreau d'Anvers. Dans ce document, il appert que nous pouvons transformer en mutualités reconnues nos sociétés d'enterrement ; il serait désirable que les groupements se réunissent pour étudier et voir ce qu'il y aurait à faire dans ce sens.

Brochure sur la médiumnité guérissante

Elle sera demandée à la plume experte et à l'expérience consommée de M. le professeur Dumoulin, de Liège. Les observations et desiderata qui en résulteront, serviront dans la suite à la confection d'une brochure modèle.

Classes pour enfants

M. Houart, notre vaillant Trésorier, nous donne des détails sur la classe ouverte par lui à Seraing ; il promet de les consigner dans la nouvelle revue. Il reçoit les vives félicitations du bureau.

Communication entre les groupes sur les résultats obtenus en photographie

M. le Président propose de diviser les études en quatre groupes : Anvers, Bruxelles, Liège, Namur ; chaque groupe préparera un programme d'après les études antérieures et l'enverra aux trois autres pour examen.

La démission offerte par notre Trésorier est rejetée à l'unanimité. M. Houart s'incline et nous continuera sa collaboration si dévouée.

Mesures spéciales pour le Congrès prochain

M. le Président propose de rédiger les invitations dans la langue de chaque pays où nous comptons une organisation. Ces invitations seront encartées avec le programme du Congrès dans un numéro spécial envoyé à chaque revue étrangère.

M. le Président donne quelques explications sur les négociations engagées avec le médium psychomètre Peters. Si le pro-

jet aboutit, le médium parcourra les différentes sections fédérales, suivant un programme à arrêter ultérieurement. Il en sera de même pour les conférences à donner par le professeur Flournoy, de Genève, dans nos villes universitaires. Le Comité entend ensuite le rapport du Trésorier et ses doléances sur les retards apportés par certains groupes à ne pas payer leurs arriérés.

Les cartes fédérales pour 1910 sont réparties entre les chefs de section ; chaque fédération aura soin de percevoir exactement la cotisation des membres affiliés qui recevront en même temps le compte-rendu.

Enfin, le Comité décide que Liège sera le dépôt central de notre librairie sous la gérance de M. Arsouze, lequel s'entendra avec les divers groupements. M. Arsouze aura le monopole des livres spirites avec faculté de créer une agence dans les fédérations locales.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 4 1/2 heures.

Le Comité se réunira à nouveau, le 24 octobre, pour la constitution d'un Conseil d'Administration de la *Revue Spirite Belge* et la prise de diverses mesures.

Le Secrétaire Général,
G. VAN GEEBERGEN.

Réunion du Conseil Fédéral de la Fédération Spirite de la Région de Liège

La Réunion du Conseil Fédéral a eu lieu le Dimanche, 19 Septembre, à 3 heures, au local de la Fédération, 17, quai Sur-Meuse.

Étaient présents : les délégués de l'Union Spiritualiste de Liège, l'Union Spirite de Liège, de l'Espérance de Poulseur, de l'Union Spirite de Seraing, du Cercle Liégeois d'Études Spirites de Liège, de la Renaissance de Verviers, du Cercle Central Spirite de Liège, du Cercle Progres, Lumière, Amour, Liège, du Cercle Psychique de Herstal, Allan Kardec de Beyne-Heusay, de l'Avenir de Herstal, du Groupe Lumière et Charité de Verviers, de l'Union Fraternelle de Seraing.

Sous la Présidence de M. Jacques Fraikin, président, la séance est ouverte à 3 1/2 heures.

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté.

L'on aborde l'ordre du jour arrêté comme suit :

1° Compte-rendu de la Réunion du Comité de la F. S. B.

2° Proposition de revision des Statuts.

3° Ordre du jour de l'Assemblée générale.

4° Organisation d'une Mutuelle d'enterrements. Divers.

M. le Président met au courant le Conseil de ce qui a été fait à Bruxelles, à la Réunion de la F. S. B. ; il parle de la création de l'organe officiel de la F. S. B. ; il en explique les rouages et dit que le Comité doit se réunir afin d'arrêter définitivement l'organisation, lorsque l'on aura conclu les arrangements qui sont en cours avec les divers organes Spirités Belges ; cette réunion aura lieu le dernier Dimanche d'octobre,

Il annonce que la F. S. B. est en pourparler avec le médium Peters ; si les pourparlers aboutissent, nous aurons, dans le courant d'octobre, à Liège, au local de la Fédération, 5 séances. Ce médium donnera des séances dans les Fédérations et Sections fédérales de la Fédération Belge.

M. Dumoulin, à la demande des membres, veut bien faire son possible pour effectuer un travail sur la médiumnité guérissante.

Les médiums guérisseurs qui voudraient aussi présenter un mémoire sur leur façon de travailler, les impressions qu'ils reçoivent, les sensations reçues, etc.. etc., sont priés de le faire de toutes ces observations, de toutes ces remarques, on pourra établir une synthèse qui pourrait être très utile à ceux qui s'adonnent à la pratique de la médiumnité guérissante.

Le Conseil charge le Comité d'organiser, pendant l'hiver, un cours pour médiums et moralisateurs, afin de mettre en pratique le vœu voté au Congrès. Ces cours qui auront le caractère d'un enseignement mutuel, ne peuvent que produire d'excellents résultats, tant au point de vue de l'instruction des médiums et des moralisateurs, que des chefs de groupe.

La révision de l'art. 6 des Statuts est proposée pour être modifié en supprimant le mot «isolé» ; la rédaction nouvelle sera : La Fédération comprend les Sociétés ou Groupements spirités de la région de Liège.

Après un échange de vue, la révision est votée à l'unanimité.

A la suite du vote du Conseil fédéral, nous engageons fortement les Spirités isolés à s'affilier à une Société ou à un Groupe.

Le 2^e point vise l'art. 13 de la Section des Enterrements ; le 2^e et 3^e paragraphes sont visés par la pétition présentée par les Groupes de Beyne-Heusay et de Bay-Bonnet.

Après un débat très long où divers délégués ont pris la parole, la revision de cet article est voté à l'unanimité moins une voix et une abstention.

L'article 13 sera donc rédigé come suit : « La Fédération refuse absolument son intervention et son patronage vis-à-vis d'un membre dont l'enterrement se ferait avec le concours d'un culte quelconque. »

La révision ne sera accomplie qu'après le vote de l'Assemblée générale.

L'ordre du jour de cette assemblée qui aura lieu le 17 Octobre est fixé comme suit : 1. Lecture des procès-verbaux ; 2. Reddition des comptes ; 3. Révision des Statuts ; 4. Création de la Mutuelle des Enterrements spirités ; 5. Etude du programme du Congrès de 1910 ; 6. Vœux du Congrès votés à Jemappes ; 7. Divers.

Le Conseil décide, pour éviter des pertes de temps, que toute demande d'interpellation, en indiquant l'objet, doit être adressée au Président de la Fédération au moins deux jours avant l'assemblée.

En exécution d'un vœu du Congrès de Jemappes demandant la création de Mutuelles et de Caisses de retraite, M. le Président de la F. S. B. a étudié les statuts de la Fédération Spiritite de la région de Liège ; il en est résulté qu'il a consulté l'avocat de la F. S. B. et que ce dernier a répondu qu'il était très facile de transformer la Section des Enterrements en mutuelle.

Le Secrétaire donne lecture de la consultation de l'avocat que M. le Président de la F. S. B. lui a remise à la réunion de Bruxelles.

Le Comité propose au Conseil d'étudier les moyens de transformer la Section en mutuelle et d'en demander la reconnaissance au Gouvernement.

Il est décidé que le Comité se chargera d'élaborer les statuts et de les soumettre à l'avocat de la F. S. B. avant de les présenter à l'Assemblée générale qui doit les voter avant qu'ils soient envoyés à M. le Gouverneur de la Province de Liège.

Le Comité promet de faire diligence ; à cet effet, il se réunira samedi pour en commencer l'étude.

M. le Président dit qu'il est heureux d'adresser les félicitations publiques à M. Frissen, pour l'œuvre d'assistance discrète ; il lui demande s'il ne voudrait pas que son œuvre devînt fédérale, dont il resterait le Président et M. Furnemont le Trésorier.

M. Frissen dit qu'il n'y voit aucun empêchement, d'autant plus qu'il vient d'ajouter à l'Assistance discrète, l'œuvre du *Vestiaire Spirite*, il demande que le Comité jusqu'à ce que l'œuvre soit devenue fédérale, pour éviter toute critique, désigne un ou deux membres chargés de tenir les clefs des boîtes et du contrôle.

Plusieurs membres proposent de déposer les boîtes chez les médiums guérisseurs, afin de recueillir l'obole des personnes qui voudraient concourir à une œuvre de charité.

La Fédération avait décrété de ne pas accepter comme membres les médiums guérisseurs qui avaient des boîtes, parce que le contrôle ne pouvait se faire, cela donnait prise à la critique et aux abus ; mais maintenant le cas est tout différent, vu que sur les boîtes il y aura en caractères apparents : « F. S. L., Assistance discrète », et que la clef restera entre les mains du Comité qui, à jour fixe, en ferait la levée ; toute critique disparaît pour faire place à la charité commune.

Il est fait remarquer que dans ce cas tous les médiums guérisseurs acceptent, leur bonne foi étant établie et les insinuations malveillantes écartées.

Le Comité d'accord avec M. Frissen, étudiera les moyens de faire de l'œuvre du Cercle Liégeois d'Etudes Spiritiques, une œuvre fédérale, mais en attendant, afin de donner ses apaisements à M. Frissen, le comité consent à désigner un membre qui tiendra la clef des boîtes et en contrôlera le contenu.

M. le Secrétaire met au courant le Conseil de l'incident survenu à l'enterrement de notre sœur, à Moulin-sous-Fléron ; il regrette que l'on n'ait pas observé le règlement à cette occasion ; pour sa part, il a refusé de faire le discours, ne voulant pas engager la Fédération dans une manifestation politique ; il est à regretter que le Directeur des enterrements n'ait pas suivi cet exemple en s'abstenant de faire un discours au cimetière.

De pareils incidents ne peuvent que nuire au Spiritisme et jeter le discrédit sur sa philosophie.

Le Conseil décide, puisqu'un membre du comité a manqué au règlement, de le rappeler à l'observation des règlements et décisions et lui vote un blâme.

Plusieurs délégués font observer qu'ils n'ont pas reçu de cartes pour cet enterrement. Afin d'éviter que ces faits se renouvellent, on charge le Secrétaire fédéral de faire les convocations pour les enterrements.

La séance est levée à 6 heures.

Le Secrétaire fédéral,
G. ARSOUZE

En communication avec les Morts

Nous lisons dans *LE MATIN*, de Paris, du 24, 25 et 27 Septembre, une communication de l'aviateur Lefebvre, qu'a obtenue le grand publiciste anglais, M. W. T. Stead, fondateur du *Bureau Julia*, afin d'obtenir par des communications la preuve de la survivance de l'âme et de sa communication avec les vivants :

« Il est des plus intéressant de relater un incident remarquable qui s'est produit la semaine dernière au bureau de Julia. » Il sort du cadre des affaires régulières du bureau, mais comme il éclaire un côté de ses opérations, il mérite d'être cité avec quelques détails. Les membres du « bureau de Julia » à Mowbray-House, se réunissent chaque matin, à dix heures, pour conférer avec leur directrice qui, visible aux clairvoyants, occupe le fauteuil présidentiel du cercle. Après des prières et une brève lecture, on lit les messages reçus par les secrétaires automatiques de Julia. Le clairvoyant, couvrant alors sa face avec ses mains, décrit les formes qu'il voit, mais qui sont invisibles pour les autres, et répète les messages qu'il entend. Généralement, ces derniers se rapportent à des affaires du bureau ; mais quelquefois les esprits, attirés par la petite réunion, font leur apparition et délivrent des messages à ceux qui sont présents. C'est une intervention inattendue de ce genre que je vais vous raconter.

C'était dans la matinée du jeudi 16 septembre. Le jour précédent, j'avais promis à la princesse Wiassemsky de l'accompagner à Mourmelon-le-Grand, près de Châlons, pour assister à des essais d'aéroplane auxquels son fils devrait procéder le lundi suivant. Après avoir reçu deux brefs messages de Julia, le clairvoyant dit : « J'entends une autre voix qui parle. » Je cite maintenant les notes suivantes prises sur le carnet du secrétaire :

— Si vous allez à Châlons, je vais avec vous.

M. W. T. STEAD. — Qui est-ce qui parle ?

Le clairvoyant. — Je suis mort depuis quelque temps : mon nom c'est Lefebvre.

(Aussi étrange que cela paraisse, ce nom n'évoquait en moi aucun souvenir. J'étais à l'étranger lorsque Lefebvre se tua et je pensais que ce pouvait être quelqu'un mort depuis longtemps.)

Aucun membre du cercle ne reconnut le nom.

M. W. T. STEAD. — Connaissez-vous l'aéroplane de Bolotoff ?

— Oui. Dites à ce jeune homme de ne pas être trop téméraire, car il est très probable que son moteur ne va pas marcher normalement. Je ne pense pas qu'il y aura ça que vous appelez un accident, mais qu'il vérifie soigneusement son moteur ; modérez son impétuosité. Vous-même, ne montez pas. Il me faut aller là-bas avec vous, car je désire écrire ensuite sur ce sujet par votre intermédiaire.

M. W. T. STEAD. — Bolotoff vous connaissait-il ?

— Non ; je l'ai rencontré.

M. W. T. STEAD. — Que faisiez-vous de votre vivant ?

— J'étais mécanicien.

Un autre esprit se mit alors à parier et l'incident en resta là.

Le jour suivant, Julia fit au cours de ses communications cette remarque : « Cet homme, nommé Lefebvre, dit qu'il va avec vous à Châlons, Il espère que vous irez. »

M. W. T. STRAD. — Demandez à Lefebvre si c'est lui qui a été tué dans un accident d'aéroplane.

— Oui ; je pensais que vous le saviez.

M. W. T. STEAD. — Vous pouvez communiquer directement avec moi. Parlez-vous anglais ?

— Non, pas beaucoup ; mais je transmets mes pensées au médium et il les traduit en anglais.

M. W. T. STEAD. — Connaissez-vous Bolotoff ?

— Je me suis trouvé avec lui. Je pense que son triplan est très bon, mais il fera bien de surveiller son moteur et de voir si tout va bien.

M. W. T. STEAD. — Qu'est-ce qui a causé votre chute si rapide ?

— Je n'ai pas eu le temps de penser ; vous n'avez guère le temps de réfléchir lorsque vous tombez.

M. T. W. STEAD. — Dans votre chute si inattendue, avez-vous conservé votre sangfroid ?

— Voici ce que j'ai ressenti. J'eus conscience que je tombais, mais avant de toucher la terre j'avais perdu connaissance. Je ne ressentis aucune douleur ni aucune sensation dans mon corps physique, Il me sembla que mon esprit était projeté au dehors. J'eus une sensation de rotation rapide, puis quelque chose céda soudainement et je me trouvai dans l'air, voyant au-dessous de moi, mes restes mortels et l'appareil. Ce n'était pas désagréable. Je me rendis compte aussi qu'un être très puissant et qui me calmait était auprès de moi et demain ce même être essayera d'écrire par votre main lorsque vous serez à Châlons.

Le samedi soir, 18 septembre, je téléphonai à M. Bolotoff l'avertissement que j'avais eu à propos de son moteur et qui me venait d'un esprit disant s'appeler Lefebvre. Il me répondit qu'il se tiendrait sur ses gardes.

Le lundi, nous arrivâmes à Mourmelon. Le moteur soigneusement vérifié paraissait très bien fonctionner. Aucune personne au courant des aéroplanes ne pensait que ce moteur pût donner des ennuis. C'était un Panhard à quatre cylindres. Il avait subi tant d'épreuves et avait été essayé si souvent qu'il semblait impossible qu'il vint à manquer.

Mais à six heures, lorsque M. Bolotoff monta sur son siège, il fut impossible de faire partir la machine. Quelque chose ne fonctionnait pas, la manivelle de mise en marche se brisa et à notre grand regret les essais durent être abandonnés.

Je laisse à d'autres le soin d'expliquer le phénomène. Quant à moi, je me contente de me porter garant de l'exactitude absolue du récit que l'on vient de lire, exactitude que confirment d'ailleurs le compte-rendu sténographique ainsi que les déclarations de quatre ou cinq personnes qui entendirent cet avertissement.

W. T. STEAD.

* * *

MOURMELON-LE-GRAND, 24 septembre. — *Dépêche particulière du «Matin»*. — Je ne puis vous envoyer aucune interview de M. de Bolotoff qui est à Londres actuellement ; mais je puis vous dire que c'est moi qui ai mis le moteur en marche ou tout au moins essayé de le faire.

J'avais soigneusement mis le retard nécessaire pour l'allumage au départ, et après avoir tourné la manivelle du moteur de cent chevaux, je fus surpris par un effroyable retour. Je ne dus qu'à un brusque mouvement en arrière de n'avoir pas le bras abimé et je constatai alors que la magnéto s'était replacée à sa position d'avance *maximum*.

Je vérifiai la commande et constatai que, seule, elle ne pouvait pas revenir en arrière. Alors ???

COLLIEX.

PRÉDICTION RÉALISÉE

M. De Bolotoff confirme le récit de M. Stead

Nos lecteurs se rappellent le troublant article de M. W.-T. Stead, dans lequel l'éminent écrivain anglais, créateur du « bureau Julia », office désormais fameux de communication avec les morts, affirmait avoir assisté à l'évocation de l'âme de l'aviateur Lefebvre, tué à Juvisy. Le défunt informait M. Stead qu'un accident surviendrait, tel jour, à Mourmelon, au moteur de M. De Bolotoff ; au jour prédit, — un témoin, M. Colliex, s'en est porté garant — le moteur de M. De Bolotoff subissait une inexplicable avarie. Nous avons voulu avoir, sur ce fait étrange, le témoignage de M. De Bolotoff lui-même. Le voici :

PRIORY-DE-REIGATE, 25 septembre. — Je me fais un plaisir de confirmer les détails suivants :

Samedi 18 courant, M. W.-T. Stead me téléphona durant la matinée. Il m'annonça que l'aviateur Lefebvre était entré en communication avec lui dans son bureau de Mowbray House

et lui avait déclaré par l'intermédiaire du clairvoyant qu'à mon premier essai un accident surviendrait au moteur de mon triplan.

Le lendemain matin, je reçus de M. W.-T. Stead une lettre me donnant tous les détails relatés dans le *Matin* du 24 septembre. Ce même jour, nous partîmes pour Mourmelon.

Durant le voyage, M. W.-T. Stead, qui nous accompagnait, renouvela ses déclarations et insista fortement sur la nécessité de prendre toutes les précautions possibles en ce qui concernait le moteur.

A diverses reprises, à Mourmelon même, M. W.-T. Stead, dont l'inquiétude allait toujours croissante, me répéta :

— Prenez garde au moteur, il ne fonctionnera pas.

J'aurais pu m'attendre à bien de petits désagréments de la part du triplan — comme il en arrive toujours pendant la mise au point — mais, certes, je n'attendais pas un ennui du côté du moteur, car je n'ai toujours eu qu'à me féliciter de la marche régulière de mon moteur, en lequel j'ai la plus entière confiance.

Cependant, je me décidai à partir. Je fis sortir le triplan. Pendant une heure, mes mécaniciens tournèrent la manivelle. Mon frère Georges, M. Farman, M. Colliex nous aidèrent.

Ce moteur, qui toujours se mettait en marche au quart de tour, ne donnait que quelques explosions, sans arriver à partir. Finalement, un retour se produisit. Le moteur tourna en sens inverse pendant une vingtaine de révolutions. La manivelle, faussée, heurta le tuyau d'échappement et se trouva violemment arrachée de son support. Les essais durent être abandonnés.

Je ne suis point Spirite. Mon rôle se borne à constater un fait : c'est que la prédiction de M. Stead s'est trouvée réalisée.

SERGE DE BOLOTOFF.

NÉCROLOGIE

L'Union Spirite de Seraing vient à nouveau d'être éprouvée: un des membres les plus anciens, M. J. Perrière, oncle du dévoué délégué à la Fédération, M. Jacques Perrière, est entré dans la vie Spirituelle après une existence terrestre de 58 ans. Les prières et le discours d'usage ont été dits par le neveu du défunt devant une foule considérable qui avait tenu à apporter à la grande famille son tribut de reconnaissance.

* * *

La Fédération de Liège a procédé aux funérailles d'un de ses membres, M^{me} Hauffaire, de Moulin-sous-Fléron.

BIBLIOGRAPHIE

La Société Belge d'Etudes des Phénomènes psychiques de Liège, pénétrée de l'importance que présente pour les adeptes du Spiritisme le véritable catéchisme universel, publié en 1878 par M. Aug. Babin, s'est fait autoriser à publier une 6^e édition de cet ouvrage intéressant dans un format réduit qui permet à chacun de le porter avec soi.

La Société en publiant cette nouvelle édition a voulu, en dehors de toute pensée de lucre, mettre à la disposition du public et de chacun, un instrument facile et pratique de propagande spirite.

Ce catéchisme est un véritable résumé du Livre des Esprits et des prières contenues dans le Livre des Evangiles d'Allan Kardec.

Nous informons les membres de la F. S. de L., qu'ils pourront, jusqu'à la fin de l'année, se procurer cet ouvrage imprimé et relié avec soin au prix de 2 francs franco, en adressant une demande au local de la Fédération, 17, quai Sur-Meuse, ou au Président de la Société, M. Charles Dartois, à Bois-de-Breux.

A partir du 1^{er} Janvier 1910, l'ouvrage sera mis en librairie et le prix en sera dès lors porté à fr. 2.50 minimum.

Cercle d'Etudes psychiques, local quai de Maestricht, Liège. *Bibliothèque*. Séance le mercredi soir.

Cercle Spirite l'Espérance de Poulseur, fondé en 1878, dirigé par un Comité. Les séances d'études ont lieu dans le local du Cercle tous les dimanches à 9 heures du matin. Bibliothèque spirite (populaire) ouverte tous les dimanches avant et après les séances d'études. Cours de spiritisme pour les jeunes médiums tous les mercredis à 7 heures du soir pendant la saison d'hiver. Des médiums guérisseurs sont à la disposition des malades.

Cercle spirite *La Renaissance Fraternelle*, de Verviers, dirigé par un Comité; local rue Vieille-Havée, 1, Verviers. Séances d'études le dimanche à 6 heures et le mardi à 8 heures du soir. On reçoit les malades les lundis et jeudis de 5 à 7 heures du soir. *Bibliothèque*.

Union Spirite de Seraing, fondée en 1878; local chez Jean Louis, rue de la Baume, 150, à Lize-Seraing. Plusieurs membres tiennent séances chez eux et reçoivent les malades. *Bibliothèque*.

Groupe Spirite de Vivegnis, local chez M. A. Lixon et G. Lambinon, rue du Tombeau, Vivegnis. Séances d'études le dimanche soir, à 6 heures.

Groupe Spirite *La Vérité pour Tous*, à Oupeye. Séance publique le jeudi soir, à 5 heures, chez M. H. Donnay et le dimanche, à 5 heures chez M. L. Vandemortele. *Bibliothèque*.

Groupe Spirite *d'Avancement*: local chez M. Duck, rue du Pied du Thier-à-Liège, 5. Séance d'études le dimanche à 3 heures et mercredi à 8 heures. Réception des malades le mardi et le vendredi, à partir de 6 h. du soir et pour les cas urgents tous les jours.

Cercle spirite *La Lumière* (filiale de l'*Union spiritualiste de Liège*) à Liège; local rue Mamelouck, 6, séance d'étude le samedi soir, à 8 h.

Groupe spirite: *Progrès, Lumière, Amour!* Local chez Jules Dumoulin, rue de Waremme, 22. Séance d'études le dimanche à 4 heures. On reçoit les malades les mardis et vendredis, à 10 heures du matin, et tous les jours de 6 à 7 h. du soir. Leçon de spiritisme aux enfants le dimanche à 10 h.

M. Jean Dumoulin reçoit les malades au même local, tous les jours, à 6 heures du soir.

Groupe Spirite la Solidarité de Bai-Bonnet-Trooz, local chez M. Gardiet. Séance d'études le dimanche à 2 heures précises. *Bibliothèque*.

Cercle Spirite d'Etudes psychiques, à Herstal (filiale de l'Union Spiritualiste de Liège), dirigé par un Comité. Séance le mercredi soir, à 8 1/2 h. *Bibliothèque.*

Les Disciples d'Allan Kardec, de Beyne-Heusay (filiale de l'Union Spiritualiste de Liège). local chez Victor Bronckart. Séance le samedi soir, à 7 heures. *Bibliothèque.*

Groupe spirite *l'Avenir* de Herstal : filiale de l'Union Spiritualiste de Liège, local chez J. Maka, rue Félix Chaumont, 145. Séance le mardi à 8 1/2 heures du soir.

Groupe Spirite *Lumière et Charité*, de Verviers, dirigé par un Comité. Local, rue de Dison, 8, Verviers. Séance le Dimanche à 5 heures. On reçoit les Jeudis de 5 à 7 heures. *Bibliothèque.*

L'Union Fraternelle de Lize-Seraing, local chez Nizette, 46, rue Hainchamps. Séance d'études le dimanche à 2 heures et mercredi à 7 h. On reçoit les malades tous les jours à toute heure. *Bibliothèque.* Vente de livres.

Groupe spirite *Science et Progrès*, de Seraing (filiale de l'Union spiritualiste de Liège), local chez A. Gilson, impasse des Cloutiers. Séance le dimanche à 7 heures du soir. *Bibliothèque.*

Le *Bulletin* et tous les livres spirites sont en vente à la librairie Ghysens, rue Silvestre, 6, à Liège et chez M. Fraiture, Aubette Pisserole, à Dison.

Pour tous renseignements, s'adresser au Président ou au Secrétaire de la Fédération Spirite liegeoise.

Tous les livres spirites sont en vente dans les principaux Groupes et au Secrétariat de la Fédération.

Publications spirites belges

Le Messager, à Liège, revue bi-mensuelle, abonnement, 3 francs ; étranger, 5 francs.

La Vie d'Outre-Tombe, revue mensuelle, abonnem., 2.10 ; étranger, 3 fr.

Le Bulletin d'Anvers, revue mensuelle, abonnement, 1 fr.

L'Ere Nouvelle, revue mensuelle, abonnement : 2 francs ; étranger, 3 francs.

Le Bulletin et tous les livres et brochures spirites sont en vente à la Librairie Bellens, rue de la Régence, et dans les principales aubettes à journaux.

Cabinet de lecture ouvert au siège de la Fédération tous les jours de 9 à 11 heures et de 2 à 4 heures, excepté les dimanches et jours fériés.